

Informations relatives à votre voyage

Chers clients,

Nous vous remercions de nous avoir choisi pour votre voyage. Vous trouverez en annexe l'ensemble des documents nécessaires à votre séjour (billets d'avion, bons d'échange). Veuillez lire attentivement les informations importantes ci-après, afin de garantir le bon déroulement de votre séjour. Avant votre départ, vérifiez que l'ensemble des documents de voyage correspondants aux prestations réservées soient en votre possession.

Lorsque vous réservez des prestations supplémentaires, vos documents de voyage restent valables et les documents complémentaires vous seront remis dans les plus brefs délais. Lorsqu'une modification est effectuée, vos documents de voyage sont réédités. Dès réception, pensez à vérifier leur exactitude.

Nous vous souhaitons d'ores et déjà un agréable séjour!

Votre tour-opérateur

Informations Liban

Départ/Enregistrement

Dans le cas où votre vol a été réservé auprès de nos services, veuillez-vous présenter 2h avant le décollage pour un vol moyen-courrier/ 3h pour un vol long-courrier avec pièces d'identité valides et convocation au guichet d'enregistrement de la compagnie aérienne. En cas de présentation moins de 1h30 avant le départ, nous ne pourrions être tenus responsable des éventuelles conséquences que cela pourra engendrer. Vous trouverez les coordonnées de notre représentant à l'aéroport sur votre billet d'avion. Si votre vol n'a pas été réservé auprès de nos services, merci de vous renseigner auprès de votre compagnie aérienne.

Voyager sans billet d'avion : Dans certains cas, vous ne disposez d'aucun billet papier, mais vous voyagez grâce à des billets électroniques appelés aussi E-Tickets (ETIX). Ils sont acceptés aux guichets automatiques de l'aéroport ou comptoirs d'enregistrement (check-in) sur présentation de votre pièce d'identité. Veuillez noter que sur les vols courts et moyens courriers, toutes les compagnies aériennes ne servent pas de repas classique. Merci de vous renseigner avant votre départ auprès de votre compagnie aérienne.

Pour les vols au départ de Paris (CDG / ORY) : nous vous invitons à vérifier l'aéroport et le terminal de départ sur le site <http://www.parisaeroport.fr/passagers/les-vols/vols-depart/informations-vols-depart> (informations sous réserve de modification).

Les billets électroniques (E-tickets) sont émis directement dans le système informatique de la compagnie aérienne. Veuillez retirer votre carte d'embarquement sur présentation de votre pièce d'identité valide, au comptoir d'enregistrement de la compagnie aérienne

Si aucune référence n'apparaît ci-dessous, vous n'avez pas d'enregistrement en ligne à faire.

Si votre vol est opéré par U2/ X3 /ou FR, l'enregistrement en ligne est obligatoire, sinon risque de refus d'embarquement par la compagnie ou de frais d'édition de carte d'embarquement à l'aéroport.

Si vous voyagez sur une compagnie régulière et qu'un numéro de réservation compagnie apparaît ci-dessous, il est vivement conseillé de vous enregistrer pour éviter une situation de surbooking le jour du départ.

Vérifiez les infos vol sous www.checkmytrip.com en saisissant votre numéro de réservation (création d'un compte nécessaire pour consultation).

Vérifiez les infos vol sous www.viewtrip.com en saisissant votre numéro de réservation et votre nom de famille.

Bagages

Veuillez noter que les franchises bagages peuvent varier selon la compagnie aérienne. La politique du bagage unique ou pièce concept autorise sans supplément 1 bagage en soute de maximum 15 à 20 kg, ainsi qu'un petit bagage à main pour chaque voyageur. Les enfants de moins de 2 ans n'ont droit ni à leur propre siège dans l'avion, ni à une franchise bagage. Veuillez s'il vous plaît vous renseigner en temps utile directement auprès de la compagnie aérienne (par exemple sur leur site internet) quant à la franchise bagage autorisée sur votre vol. Pour le transport d'équipements de sport de grandes tailles tels que vélos, matériels de plongée, golf ou surf f merci de contacter votre agence de voyage. Veuillez noter que le transfert des bagages de sport hors gabarit de/vers l'hôtel est disponible sur demande et peut engendrer des frais supplémentaires sur place.

Informations relatives à votre voyage

En cas dommage ou de perte de vos bagages sur votre vol, vous devez le signaler immédiatement à la compagnie aérienne à l'aide du formulaire PIR (Property Irregularity Report). Vous aurez besoin de ce certificat pour obtenir un dédommagement de votre assurance.

Arrivée/Transfert

À votre arrivée à l'aéroport, et selon les indications mentionnées sur vos documents de voyage, vous serez accueillis par l'un de nos représentants en charge de l'organisation de votre transfert vers l'hôtel.

Si vous ne voyez pas de représentant, merci de vous rendre au comptoir de notre réceptif dont le nom figure sur votre voucher « transfert » (sur la plupart de nos destinations, notre réceptif est Meeting Point)

Il est possible qu'un seul bus desserve plusieurs hôtels et que notre représentant ne puisse vous accompagner personnellement sur votre lieu de villégiature. Sur de nombreuses destinations, le transfert est assuré par un système de navette (shuttle) en fonction des vols à l'arrivée ce qui peut générer de l'attente à l'aéroport.

Les parents sont informés qu'il n'y a pas de siège adapté pour les enfants ou bébés à bord des transferts et qu'ils sont responsables de la sécurité pendant le trajet.

Pour les transferts privés, si vous n'êtes pas attendu à la sortie Bagages par un représentant avec un panneau à votre nom, merci de vous rendre au comptoir aéroport indiqué où vous serez orienté vers votre véhicule.

Si votre vol a du retard, merci de contacter soit notre assistant aéroport soit le numéro d'urgence à destination afin que dans la mesure du possible mais sans aucune garantie, votre transfert puisse être modifié et organisé en fonction de la nouvelle heure d'arrivée. A défaut de contact, vous devrez prendre un taxi à vos frais et aucun remboursement du transfert ne sera possible.

Agence locale

Meeting Point Lebanon, Beirut

Tel.: 00961 1341639

Fax: 00961 1341639

E-mail: sary.husseini@meetingpointlebanon.com



Assistance francophone :

Cette assistance est essentiellement téléphonique via un numéro d'appel dédié :

Beirut : 00961-70-05-05-66

Transfert/Vol retour

Vous serez informé au plus tard 24 heures avant la date du vol retour, mais pas avant les 48 heures précédant votre retour, sur les horaires exacts pour votre transfert vers l'aéroport par le biais d'une note écrite affichée sur notre tableau d'informations ou dans notre classeur d'informations, à condition que ce soit inclus dans votre forfait voyage. Si exceptionnellement, vous n'aviez pas eu d'information, nous vous demandons impérativement de contacter notre représentant. Sinon, les coûts des transports manqués seront à votre charge.

Tous les clients organisant eux-mêmes leur séjour, ne pourront pas être informés par notre représentant des éventuelles modifications d'horaires. Nous leur recommandons vivement de se faire reconfirmer les horaires de vol au moins 2 jours avant le vol retour auprès de la compagnie aérienne correspondante. Nous faisons appel à votre compréhension et nous excusons, si ces obligations sont à la charge des clients.

Tous les horaires sont donnés en heure locale. Le signe « + » signifie une arrivée le lendemain.

Séjour

Notre représentant vous indiquera lors de la réunion d'accueil et d'informations ses horaires de présence à l'hôtel et vous donnera encore des informations supplémentaires sur votre lieu de séjour. Veuillez vous adresser directement à notre représentant si vous avez des questions, des souhaits, ou si vous désirez réserver des excursions, une location de voiture. Si vous désirez prolonger votre séjour, veuillez également vous adresser à notre représentant. Cette prolongation ne sera possible que sur re-confirimation et contre paiement des frais supplémentaires engendrés.

Représentant local

Si vous souhaitez réserver des prestations ou si vous avez besoin d'aide durant votre séjour, notre représentant sur place est à votre écoute (assistance francophone ou internationale). Il n'y a pas toujours de permanence fixe dans tous les hôtels, dans ce cas l'assistance est téléphonique. Dans la plupart des hôtels, vous trouverez un classeur FTI Voyages et/ou un affichage dans l'espace dédié aux tours opérateurs ou à la réception de l'hôtel. Des informations

Informations relatives à votre voyage

supplémentaires sont communiquées dans vos documents de voyage. Sur la majeure partie des destinations que nous proposons, l'assistance est assurée par Meeting Point, l'agence réceptive de FTI Group.

Excursions facultatives

Les excursions facultatives, proposées par nos représentants, comprennent l'accompagnement d'un guide (se renseigner si francophone), les coûts de transport, les droits d'entrée, les assurances. Les prix et programmes sont donnés à titre indicatif et susceptibles de modification sur place, en fonction des fluctuations monétaires, des impératifs locaux, de la saison ou de la demande. Réservation, confirmation et paiement sur place. Les repas non consommés du fait d'excursions ne donnent pas lieu à un remboursement. Nous attirons votre attention sur le fait que les visites de magasins d'artisanats locaux gardent un caractère facultatif, sans aucune obligation d'achat. Elles sont néanmoins un détour, parfois imposées par les autorités locales, quel que soit le pays visité, et sont liées au développement économique et touristique du pays. Les excursions locales font l'objet d'une tractation directe avec le prestataire sur place et ne rentrent pas dans le cadre du forfait acheté auprès de l'agence en France. De ce fait, toute contestation doit être faite sur place auprès de ce dernier afin que les éventuels litiges, qui ne concernent que les deux parties engagées, puissent être réglés. Nous vous rappelons que toute excursion, location de voiture ou activité sportive effectuée par un autre intermédiaire que nos représentants dégagea totalement la responsabilité de FTI Voyages.

Chantiers de construction

Dans les pays où l'activité touristique est sans cesse plus importante, de nombreux chantiers de construction sont en cours en raison du développement du tourisme. Sans préavis, de nouveaux chantiers de construction peuvent ouvrir ou fermer du jour au lendemain, sans que nous ne puissions ni le prévoir ni l'empêcher. Nous vous informerons bien sûr aussitôt que possible dans le cas de semblables désagréments.

Formalités d'entrée

Le respect des procédures d'entrée et de sortie des pays est de la responsabilité de chaque voyageur. Les ressortissants français et suisses doivent être en possession d'un passeport valable jusqu'à au moins 3 mois après la date de retour. Les inscriptions des enfants dans le passeport des parents ne sont pas valides et ne permettent pas à l'enfant de passer la frontière. Tous les enfants doivent donc disposer (dès la naissance) de leur propre passeport lors de voyages à l'étranger. Aucune suite ne sera donnée aux demandes de visas pour les passeports israéliens et les passeports portant des visas israéliens, un visa octroyé est invalidé si le passeport porte un cachet, tampon ou visa israélien. La validité d'un visa est de 90 jours à partir de la date d'émission pour une durée de 15 jours, un, trois ou six mois à partir de la date d'arrivée au Liban. Veuillez aussi noter que les personnes de nationalité française ou suisse peuvent également obtenir contre un paiement sur place, le visa d'entrée aux postes frontaliers au Liban.

Les ressortissants d'autres nationalités devront se renseigner auprès de leur ambassade ou consulat respectif.

Pour les mineurs voyageant seuls ou avec un parent, toutes les informations sont disponibles sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1922>.

Filmer/Photographier

Photographier ou filmer les aéroports, les installations portuaires, les ponts, les installations militaires, les chemins de fer et les usines est interdit. Prendre des photographies dans les endroits les plus déshérités peut aussi amener des complications et des difficultés. Prendre des photos dans les mosquées est autorisé en dehors des heures de prière. Sur certains sites, la prise de vue ne sera possible que contre le paiement d'une taxe.

Vols

Veillez s'il vous plaît prêter attention au fait que les repas ou collations ne sont plus obligatoirement proposés ou servis sur des vols de courtes ou moyenne distance, selon les différentes compagnies aériennes. Veuillez vous informer à l'avance le cas échéant auprès de ces dernières.

Informations santé

Au sujet des risques de maladies transmises par les moustiques (paludisme, dengue, chikungunya et zika), la prévention doit être individuelle et repose donc essentiellement sur les moyens de protection contre les piqûres de moustiques (vêtements longs, répulsifs anti-moustiques, climatisation, moustiquaire) nuit et jour. Consulter un médecin en cas de fièvre survenant pendant le voyage ou dans les semaines qui suivent le retour en France.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin traitant si des vaccinations ou autres précautions sont nécessaires avant votre départ et si vous suivez un traitement particulier. Nous vous recommandons également de

Informations relatives à votre voyage

vous renseigner auprès de votre médecin, centres médicaux ou des services de vaccination des maladies tropicales afin de prendre connaissance des risques médicaux encourus sur place.

Dans beaucoup de pays, les repas ne sont pas préparés comme chez vous. Pour parer à des troubles digestifs, nous vous recommandons de manger des légumes cuits, des fruits que vous aurez pelés vous-même. Évitez les glaçons et l'eau du robinet et buvez de préférence de l'eau minérale. Si malgré toutes ces précautions vous rencontrez des problèmes, notre représentant vous assistera pour vous trouver une pharmacie ou un médecin.

Toutes les informations santé par pays peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Sécurité

Nous vous conseillons de toujours vérifier que vos bagages ont bien été placés dans votre bus et qu'ils n'ont pas été oubliés dans la soute une fois sur place ou au retour à l'aéroport..

Veillez à ce que vos valises et sacs soient fermés à clé, et ne les laissez pas sans surveillance. Les vols peuvent ainsi être évités. Veuillez déposer votre argent, vos papiers d'identité et vos objets de valeur dans le coffre-fort de votre hôtel. Il est également recommandé d'avoir une photocopie de ses papiers d'identité sur soi.

Sécurité en matière de baignade :

Se baigner en mer peut être dangereux. Les courants de la mer sont souvent sous-estimés et votre force physique est surestimée. Nous vous prions donc de surveiller vos enfants en permanence (également à la piscine de l'hôtel). Pour profiter des joies de la baignade, nous vous invitons à consulter les sites internet sur les règles de sécurité en matière de baignade. Il est conseillé de se baigner sur les plages protégées et de ne pas se baigner seul. Soyez attentif aux drapeaux et à leur signification. Informez-vous sur les conditions météorologiques auprès de l'hôtelier ou des personnes compétentes.

Avertissement aux voyageurs :

Selon le Ministère des Affaires Etrangères, aucune région du monde ni aucun pays ne peut être considéré comme étant à l'abri du terrorisme. A ce titre, toutes les destinations proposées peuvent être considérées comme des destinations à risque, tant au titre d'actes terroristes qu'au titre de défaillances climatiques. Ces événements, indépendants de notre volonté, ne sauraient engager la responsabilité de FTI Voyages. Toutes les informations complémentaires peuvent être consultées sur le site internet du Ministère des Affaires Etrangères : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs_909/index.html.

Assurance :

Dans certains pays, à votre arrivée, vous devrez présenter la copie d'un contrat d'assurance voyage ou maladie qui prendra en charge les frais médicaux engendrés sur place. Par précaution, veuillez-vous informer sur les conditions d'entrée actuelles de votre destination. Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation, responsabilité civile, maladie et accident. Une assurance annulation vous protège contre les frais d'annulation, en cas d'annulation intempestive de votre séjour (pour maladie par exemple). Les coûts d'hospitalisation ou de soins médicaux peuvent être très élevés. Afin de couvrir un maximum de frais, procurez-vous une assurance complète auprès de votre compagnie d'assurance ou renseignez-vous auprès de votre agence sur nos produits d'assurance.

Pension / Tout Compris / Restauration

En formule demi-pension, pension complète ou Tout Compris, les prestations commencent avec le dîner du jour d'arrivée et finissent avec le petit déjeuner du jour de départ. Pour une arrivée tardive à l'hôtel ou un départ très tôt, l'hôtelier n'est pas tenu de servir un dîner ou un petit-déjeuner. Selon la destination et en fonction des horaires de vols, le premier et le dernier repas peuvent ne pas être servis à l'hôtel mais remplacés par ceux servis à bord de l'avion. La formule Tout Compris comprend en général tous les repas en commençant par le dîner pour finir par le petit-déjeuner. Pour profiter pleinement de la formule Tout Compris, vous serez parfois tenus de porter un bracelet ou une carte plastifiée. Il convient d'apporter une précision importante d'ordre général : la formule Tout Compris n'implique pas pour autant que tout est gratuit. Toutes les prestations qui ne sont pas précisées dans le descriptif ne sont pas incluses dans la formule réservée. Les boissons incluses dans la formule sont uniquement des boissons locales. Toutes les boissons importées sont payantes sauf mention dans le descriptif du produit. Pour des raisons de fréquentation en basse saison, les services de restauration mentionnés au programme peuvent être différents ; un repas sous forme de buffet peut être servi à la carte (ou inversement). La demi-pension signifie : petit déjeuner et dîner. La pension complète ne comprend pas les boissons sauf indication contraire sur le descriptif du produit. L'eau en bouteille n'est pas garantie, même dans

Informations relatives à votre voyage

la formule "Tout Compris" : elle peut être proposée en fontaine ou au verre. Dans la plupart des pays, les hôteliers ne fournissent pas d'eau en carafe. Pour les bébés, l'alimentation ne peut dépendre que de la responsabilité des parents pour d'évidentes raisons liées au respect de conditions nutritionnelles strictes. Il appartient donc à tout parent voyageant avec des enfants en très bas âge d'emporter les denrées et préparations nécessaires à leur alimentation particulière sachant qu'il est extrêmement improbable de trouver, dans de nombreux pays du monde, les produits adaptés auxquels ils sont habitués. Les éventuels frais supplémentaires pour le lit bébé et les repas (selon disponibilité) sont à réserver et à payer directement sur place auprès de l'hôtelier.

Chambres

Selon la réglementation internationale, le jour de votre départ, vous devez restituer votre chambre au plus tard à 12h. Le jour de votre arrivée, les chambres sont disponibles en règle générale entre 14h et 16h mais cela peut être retardé du fait des flux d'arrivées et de départs au sein de l'hôtel. Les chambres triples sont souvent une chambre double avec adjonction d'un lit supplémentaire qui peut être plus petit qu'un lit normal, un canapé lit, un canapé ou un simple matelas (selon les hôtels), ceci permettant de ne pas payer de supplément chambre individuelle mais avec des inconvénients d'utilisation tels qu'espace réduit pour la circulation des occupants de la chambre. Les chambres individuelles se différencient des chambres doubles par leur situation dans l'hôtel, leur équipement et leur taille. Dans de nombreux hôtels, les chambres individuelles sont des chambres doubles à usage individuel d'où le supplément chambre individuelle. Pour les studios, appartements et chambres familiales, il faut tenir compte, dans le tableau des prix, du nombre maximal d'occupants et des équipements de la chambre. Le nettoyage des studios et appartements n'inclut pas le lavage de la vaisselle. La superficie totale indiquée est toujours la surface totale avec balcon ou terrasse. Dans chaque hôtel se trouvent des chambres moins bien placées, vendues au même prix que les autres. Nous ne pouvons pas jamais vous garantir la situation d'une chambre sauf dans le cadre d'une réservation spécifique avec un supplément garantissant l'emplacement. Au sujet des chambres vue mer, cela ne signifie pas toujours une chambre 100% face à la mer, la vue peut être latérale et parfois légèrement entravée. Pour toute demande de chambre spéciale ou équipée (personne à mobilité réduite), merci de consulter au préalable votre agence sachant que les normes locales d'aménagement et de matériel peuvent différer des normes européennes. Selon les établissements, le minibar dans la chambre peut être rempli ou vide. En général, les consommations sont payantes. Pour une même catégorie, le confort peut varier d'un hôtel à l'autre. Que vous soyez en bungalow ou en chambre d'hôtel, la décoration et l'architecture varient selon la région et le pays. Il se peut qu'un hôtel de catégorie inférieure soit d'un meilleur standing qu'un autre de catégorie supérieure. Dans ces rares cas, nos descriptifs et appréciations s'efforceront de rétablir la réalité. Les hôtels de centre-ville sont en général plus bruyants du fait du trafic et de la proximité des centres d'animation (places, restaurants, discothèques en plein air, boutiques...).

Aménagement de l'hôtel selon la saison

Il arrive qu'en avant et arrière-saison certains aménagements ou services (piscine, aquapark, mini-club, plage...) soient partiellement ou pas encore mis à disposition des clients. Egalement les horaires d'ouverture des bars, restaurants, discothèques, etc. peuvent être irréguliers et dépendent de la direction de l'hôtel. L'irrégularité des mouvements de groupe, la surcharge des réservations qu'acceptent les hôteliers et la présence de délégations officielles prioritaires, peuvent nous obliger à vous loger dans d'autres hôtels que ceux initialement prévus.

Avec une demande de plus en plus importante, les zones touristiques tendent à s'étendre, ce qui explique l'apparition de chantiers aux alentours des hôtels. Le début des travaux n'est souvent annoncé que très tardivement, il nous est donc parfois impossible de vous prévenir en temps et en heure, nos équipes sur place font le maximum pour trouver des solutions alternatives satisfaisantes.

Pour des raisons d'économie d'énergie, la climatisation fonctionne uniquement à certaines heures et selon les températures extérieures. Seul l'hôtelier peut décider du fonctionnement (individuel ou collectif), des horaires et des périodes (en règle générale du 1er juin au 15 oct). Les piscines pouvant être chauffées ne le sont pas constamment. Les piscines extérieures ne sont en général pas chauffées et sont utilisables en hiver, en fonction des conditions météorologiques. Dans la majorité des hôtels, les chaises longues et parasols sont mis à disposition des clients à la plage et à la piscine (selon la disponibilité). Sauf indication contraire mentionnée sur le descriptif de l'hôtel, l'utilisation des chaises longues, parasols et serviettes de bain est en général gratuite. En haute saison, il se peut que le nombre de parasols, transats, matériel de sport, etc. soit insuffisant.

Cartes/Températures

Pour toute information concernant les destinations et figurant dans la brochure (sites touristiques, plans de ville, infrastructures...).FTI Voyages ne peut être tenu responsable. Ces informations sont purement indicatives et sous

Informations relatives à votre voyage

réserve de modifications ou d'éventuelles erreurs. Les informations présentes dans le tableau des températures sont des valeurs moyennes.

Réductions et prix pour enfants / Disponibilité

Si dans la liste du prix des chambres figure pour les enfants la mention « 0 ou 100% » cela signifie que les enfants dans la mesure du raisonnable et en fonction de leur âge et de leur nombre peuvent séjourner gratuitement avec leurs parents en utilisant les lits existants dans la chambre familiale. Le petit-déjeuner et les autres prestations ne sont pas inclus et devront être réglées sur place ainsi que les lits d'appoint ou lits d'enfants. Cette règle s'appliquant aux hôtels mais aussi aux excursions ou visites guidées.

Si le tarif enfant inscrit dans le catalogue est de plus de "0" ou si la réduction pour enfant est inférieure à 100%, cela signifie que l'enfant recevra le même service de repas ou collation que les adultes, mais en principe pas de lit séparé (vous trouverez des informations précises en vous renseignant au service des réservations). Les prix ou les réductions pour les enfants dans les hôtels sont calculés sur le prix standard d'une chambre déjà occupée par deux adultes. Les différences de prix annoncés pour les enfants sont calculées d'abord par nombre d'enfants en se basant sur l'âge de l'enfant le plus jeune et ensuite estimées en fonction de l'âge et du nombre des enfants plus âgés.

Climat / Vêtements

Au Liban le climat est celui des côtes méditerranéennes, avec un été chaud et sec et un hiver pluvieux et humide. Dans les montagnes des chûtes de neige sont à prévoir en hiver. A la frontière avec la Syrie, le climat est un climat sec de steppe. En début d'année nous conseillons d'emporter des vêtements chauds avec vous car il fait encore froid dans la majeure partie du pays. Lors des visites d'églises, de temples ou de mosquées l'on est expressément invité à porter une tenue appropriée et correcte, (comme par exemple pour les femmes une robe couvrant épaules et genoux, dans les mosquées et lieux islamiques, les femmes doivent se couvrir les cheveux d'un foulard).

Animations, sports et divertissements

Dans la plupart des hôtels, la clientèle étant internationale, l'animation et le programme de divertissements ne sont pas toujours en français. Dans de nombreux cas, l'animation est faite dans plusieurs langues, mais cela dépend de la nationalité la plus fortement représentée. Cela est également valable pour l'animation au club enfants. En fonction de l'animation et de l'emplacement où les spectacles sont organisés au sein de l'hôtel, les soirées peuvent parfois être bruyantes.

Les activités sportives et de divertissements sont proposées en fonction de la disponibilité et de la programmation des hôtels. La location de matériel est à faire sur place et sous réserve de disponibilité, une caution peut être demandée pour certains équipements ou occupation de terrains. Le programme de divertissement peut être limité en début et fin de saison. Les sports nautiques mentionnés sont pour la plupart proposés par des prestataires locaux indépendants de l'hôtel. Ils sont proposés en fonction de la météo. Pour cela, il se peut qu'en avant ou arrière-saison tous les sports ne puissent pas être encore pratiqués. Certaines activités nécessitent une licence (planche à voile, golf...).

Climatisation/Piscines/Chaises longues et parasols

Veillez s'il vous plaît faire preuve de compréhension si la climatisation dans quelques hôtels ne fonctionne, en raison d'économies d'énergies, qu'à certaines heures et ce indépendamment de la température extérieure. La mise en marche de la climatisation (individuelle ou centrale) est une prérogative du responsable de l'hôtel. Veuillez aussi noter que toutes les piscines chauffées ne le seront pas forcément. Les piscines extérieures des hôtels sont en général non chauffées et durant la basse saison utilisables en fonction des bonnes conditions météorologiques. Les parasols et chaises longues sont dans la plupart des hôtels situés autour de la piscine ou de la plage à votre disposition librement (ou avec des frais supplémentaire à payer). Selon les hôtels, le nombre de place en chaises longues avec parasols sera limité. Pareillement les parasols, serviettes de bains et chaises longues sur la plage sont soit en usage libre, soit en location à payer sur place.

Coutumes et traditions locales

« Autres pays, autres mœurs ! » Pour presque toutes les destinations les gens ont une autre façon de vivre et un autre rythme. Dans les pays du sud la vie sociale est plus intense le soir et la nuit et souvent en plein air. Veuillez remarquer à ce propos que cela ne manquera pas de générer des nuisances sonores plus importantes.

Informations relatives à votre voyage

Itinéraires

Veillez noter que chaque voyage est individuel et nous vous remercions de votre compréhension en cas des changements imprévus qui malgré une préparation minutieuse peuvent affecter le déroulement de votre plan de voyage initial. Comme par exemple des retards dus au mauvais temps, aux embouteillages, aux grèves ou n'importe quelle autre raison qui peut modifier le plan de voyage initial.

Circuits touristiques

Nos offres de circuits touristiques ne sont pas pour autant des voyages d'études. La plupart des guides locaux bien que dûment diplômés comme guides touristiques ne parlent pas toujours un français ou un anglais parfait.

Veillez s'il vous plaît noter que la grotte de Jeita peut être fermée en hiver à cause du niveau d'eau plus élevé. Nous en serons prévenus aussitôt que possible par les autorités locales. Dans ce cas là, une des alternatives les plus intéressantes est, par exemple, d'aller skier à la station de ski de Faraya.

Équipements sportifs et excédents de bagages

Les équipements sportifs et excédents bagages doivent être signalés et réglés auprès de votre compagnie aérienne. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à votre agence de voyage.

Veillez noter que le transfert de bagages volumineux (tels que vélo, planche de surf, matériel de plongée...) de/vers votre hôtel engendre des coûts supplémentaires qui ne sont pas inclus dans le prix de votre forfait voyage.

Plages

Les plages sont généralement des plages publiques. Chaque commune est donc responsable de la propreté de ses plages. Les hôteliers nettoient souvent la partie de plage située devant leur établissement, mais il est possible que la plage ne soit pas toujours impeccable, en raison des algues et déchets amenés par la mer. La présence d'algues sur les plages est un phénomène naturel, malheureusement récurrent sur l'ensemble des littoraux à travers le monde du fait du réchauffement des océans, de l'utilisation d'engrais et des mouvements des courants marins. Certaines régions peuvent être amenées à mettre en place des restrictions au niveau de la baignade en mer et de la plage. En effet, la baignade peut être limitée, déconseillée, voire interdite en raison des marées, d'évènements climatiques ou naturels. De plus amples informations sont disponibles sur les pages de présentation.

Pourboires

Pour tous les services il est usuel de laisser un pourboire égal à environ 5 à 10% de la facture. Les employés de service comptent sur ce supplément de salaire sous forme de pourboire car leur travail ne leur procure qu'un faible revenu mensuel. Au Liban un pourboire sera attendu après chaque prestation reçue.

Modification et/ou annulation sur place

Veillez noter que vous avez souscrit un contrat de voyage avec des prestations individuelles et que celles-ci ne peuvent être modifiées partiellement. Si une fois sur place, vous décidez de modifier le programme de vos vacances et de ne pas faire usage de certaines prestations ayant fait l'objet d'une réservation, veuillez en informer aussitôt notre représentant, afin de vous faire éventuellement rembourser une partie des prestations non utilisées. Nous attirons votre attention sur le fait que nous ne pouvons effectuer de remboursement lorsque les prestations annulées nous ont été facturées par le prestataire de service local. Si des modifications venaient à intervenir et que les prix des prestations devraient être plus élevés, cette différence devra être réglée sur place par vos propres moyens.

Protection de l'environnement

Dans un souci de protection de l'environnement dans les zones touristiques, nous vous prions s'il vous plaît autant que faire se peut, d'économiser les ressources en eau et en énergie ainsi que de déposer vos déchets dans les endroits prévus à cet effet.

Insectes et nuisibles

Dans les pays du Sud les insectes sont souvent plus nombreux et plus répandus. Ainsi pour garantir votre confort l'utilisation de pesticides ne pourra malheureusement pas toujours être évitée.

Circulation routière

Au Liban, les routes sont bien construites et bien entretenues, les panneaux de signalisation sont conformes aux normes internationales. Les prix sont les mêmes qu'en Europe. Dans les villes les taxis collectifs constituent un moyen

Informations relatives à votre voyage

de transport bon marché. Il est cependant préférable de se mettre préalablement d'accord avec le chauffeur de taxi sur le prix de la course.

Perte du passeport ou du billet d'avion

En cas de perte de votre passeport, veuillez vous adresser à notre représentant local ou directement à votre ambassade. Veuillez noter que la déclaration de perte à la police est nécessaire. Si vous perdez votre billet d'avion, veuillez vous adresser à notre agence locale.

Ambassade de France au Liban

Consulat général de France à Beyrouth
Espace des Lettres - Bâtiment A - Rue de Damas
BP 11-477 - Beyrouth
Tél : (00 961) (0) 1.420.000 Fax : + 961 (0)1.420.107
Horaires d'ouvertures au public :
Réception de 8h00 à 12h00 sans rendez-vous du lundi au vendredi.
Par internet : www.tlscontact.com/lb2fr

Ambassade de Suisse

Imm. Bourj Al-Ghazal Avenue Fouad Chéhab
Achrafié, Liban

Adresse postale:
Ambassade de Suisse
Riad Al Solh, B.P. 11-172, 1107 2020 Beyrouth, Liban
Tél. : +961 1 324 129, Fax : +961 1 324 167
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi de 08h30 à 11h00

Monnaie/Mode de paiement

La monnaie officielle est la Livre libanaise (LBP). Mais pour les touristes la monnaie la plus utilisée est le dollar américain. Le change pourra se faire sans encombre dans toutes les grandes banques et hôtels du pays. L'utilisation de chèques de voyage (Traveller's check) est recommandée. Dans la plupart des hôtels et des magasins les cartes de crédit internationales seront acceptées. Veuillez noter que les retraits d'espèces avec une carte EC Maestro est possible mais pas avec une carte EC V-PAY. Pensez à vous munir de suffisamment d'argent pour votre voyage.

Eau et électricité

Le réseau de distribution d'eau et d'électricité de certaines destinations de vacances peut être affecté par de graves pénuries durant les mois d'été. Ceci est particulièrement vrai pour tous les pays du sud connaissant des périodes de sécheresse extrêmes, durant lesquelles l'eau peut devenir une denrée très précieuse. Pour cette raison nous vous recommandons d'être particulièrement économes concernant votre consommation d'eau. Aussi en cas de coupure de courant les générateurs auxiliaires ne pourront pas toujours être immédiatement mis en service, prolongeant d'autant l'absence de courant. Bien que de nombreux hôtels soient aussi dotés de générateurs électriques d'urgence, nous vous remercions de votre compréhension quant à la garantie de leur bon fonctionnement au moment adéquat. L'alimentation électrique délivre un courant de 110/220 Volts alternatifs, l'emploi d'un adaptateur aux normes européennes est conseillé.

Décalage horaire

Le décalage horaire est de plus 1 heure par rapport à l'Europe.

Conditions douanières

L'importation de devises étrangères est libre de droits de douane mais doit cependant être déclarée. Les marchandises suivantes sont libres de droits de douane: 200 cigarettes ou 25 cigares ou 250 g de tabac et 1 bouteille d'alcool. L'exportation d'antiquités est strictement interdite. Veuillez s'il vous plaît demander à votre guide quelles marchandises et articles seront considérés ou non comme antiquités. Les coquillages et les coraux sont aussi en tant qu'espèces protégées interdits de toute exportation. Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur les sites : www.douane.gouv.fr ou www.ezv.admin.ch